ISSN 0222-2272

# VAUCLUSE UFOLOGIE

## BULLETIN D'INFORMATION DU G.R.E.P.O.




Trimestriel
decembre 1979

N°15

GROUPEMENT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE OVNI

V A U C L U S E   U F O L O G I E

Bulletin trimestriel d'information du G.R.E.P.O.

Association déclarée ASBL conformément à la loi du Ier Juillet 1901

Délégation sur le Vaucluse de : LUMIERES DANS LA NUIT

Association membre du C.E.C.R.U.

ooooooooooo

Composition du bureau

| | |
|---|---|
| Président d'honneur | : Camille Ferrier |
| Président actif | : René Faudrin |
| Vice-Président | : Jean Pierre Troadec |
| Secrétaire générale | : Lilyane Troadec |
| Archiviste | : Benoît Rousset |
| Trésorier | : Benoît Rousset |
| Trésorier-Adjoint | : Bernard Bouvier |
| Responsable des enquêtes | : Aline Pavier |
| Responsable Détection | : Claude Gautier |
| Responsable Radio et Soirées d'obs. | : Jean-Jacques Montoya |
| Responsable Alpes de Hte Provence | : Jean Jacques Liabeuf |

Membres d'honneur : Jean Manuel Cervantès - Ancien Secrétaire général.
Jean Leclaire - Journaliste de Vaucluse Matin.

Comité de rédaction : Lilyane Troadec et Jean Pierre.

ooooooooooo

Collaboration à la Rédaction : Vaucluse Ufologie est ouvert à tous les membres du G.R.E.P.O. - Tous les articles et les documents insérés le sont sous la responsabilité de leur auteur.



ooooooooooo

Publication : 4 numéros par an.

| | |
|---|---|
| A/ - Abonnement et Adhésion au G.R.E.P.O. | : 50 Francs. |
| B/ - Abonnement simple | : 20 Francs. |
| C/ - Prix du numéro | : 5 Francs. |

Les Abonnements et les adhésions prennent effet à la date de souscription, pour quatre numéros et pour une année. Il n'est pas retenu d'adhésion en dehors du département du Vaucluse.

L'adhésion donne droit à l'attribution d'une carte de membre et, à participer à toutes les activités du G.R.E.P.O..
Le renouvellement des cotisations des adhérents s'effectuent en Janvier.

Libellez tous vos versements à l'ordre du G.R.E.P.O. (C.C.P. 5 538 77 E Centre de Marseille) ou, par chèque, mandat, à Mr Benoît ROUSSET.

**CORRESPONDANCE** : Toute la correspondance concernant le GREPO ou son bulletin est à adresser à : Jean Pierre Troadec - 45 Rue du Bon Pasteur - 69001 LYON.
(Joignez un timbre pour toute réponse - merci.).

Siège social : Maison des Jeunes - Avenue Pablo Picasso - 84700 SORGUES.

Directeur de la publication : René Faudrin

## DISCOURS D'OUVERTURE DE LA 6ème SESSION DU C.E.C.R.U.

Nous sommes tous ici intéressés par un phénomène qui semblerait être la manifestation d'autres vies dans l'univers, et nous sommes tous rassemblés lors de cette sixième session du CECRU dans le but de savoir enfin un jour.

Nous sommes donc tous en Avignon pour travailler.

Je souhaite bienvenue à chacun et je souhaite que chacun permette que nous réussissions dans notre recherche commune.

Je ne vous dirai rien sur la préparation de cette session par le GREPO, excepté que vous n'êtes pas tous très sérieux et que vous ne nous avez pas tous évité certains problèmes inutiles. Malgré cela, notre groupement a essayé de vous satisfaire tous, dans la mesure des possibilités qui nous étaient présentées; mais ce n'était pas seulement pour vous, il s'agissait essentiellement de faire que cette session soit un pas de plus en avant, par une bonne organisation. Alors, afin que ce but soit atteint lorsque nous nous séparerons, je vous demande de respecter strictement le programme de ces deux journées. Et personnellement, je demanderai à la plupart d'entre vous de bien lire le Protocole de Coopération qui lie toutes les associations qui l'ont accepté et que déjà cinq sessions du CECRU ont affiné; il apparaît que peu le connaissent et, de fait, peu savent ce qu'est le C.E.C.R.U..

Ce Protocole de Coopération, je souhaite que cette session le modifie encore et qu'à chaque session il soit constamment mis à jour afin que jamais il ne tombe dans l'oubli.

Je propose que la Présidence du CECRU soit assurée par la même personne durant une année, cependant que le Secrétariat général sera assuré trimestriellement par le groupe organisateur d'une session jusqu'à la prochaine, et que la Vice-Présidence du CECRU sera assurée par le responsable du groupe ayant organisé la précédente session. Ainsi, je pense que l'on obtiendra une coordination plus suivie, plus évidente, et plus efficace de nos activités.

La Commission Enquête s'est tenue à Dijon, le 12 Octobre, pour la première fois en dehors d'une session du CECRU; ses participants nous en donneront dans un instant un compte-rendu détaillé. Je souhaite qu'à cet exemple les autres commissions permanentes du CECRU se réunissent également hors des sessions du CECRU, afin qu'elles travaillent plus efficacement; les sessions du CECRU devraient alors leur n'être plus qu'une tribune qui leur permettraient de présenter leurs travaux et leurs résultats. De fait, et comme leur nom l'indique, les Commissions Permanentes seront présentes lors de chaque session. Afin que ce cadre soit mieux défini, je propose à la Commission Administrative qu'elle se penche sur un réglement général du fonctionnement des Commissions.

Sur ce même sujet, je souhaite vivement qu'enfin soit constituée une Commission Scientifique au sein du CECRU, dès cette session. Cette commission devrait être permanente, composée de spécialistes et de chercheurs ayant un bagage scientifique et d'ingénieurs. Son rôle serait de couvrir l'ensemble des activités de recherche touché par les groupes membres du CECRU, et de dialoguer avec le milieu scientifique.

Le Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique, puisqu'il faut nommer ainsi le CECRU, devrait nous permettre de couvrir l'ensemble des activités de la recherche ufologique, c'est à dire des recherches entreprises sur les manifestations de phénomènes aérospatiaux non identifiés, en France, dans les pays d'expression française, mais aussi le plus largement possible sous toutes les latitudes de continent Européen; c'est un but très lointain. En attendant d'en arriver là, nous pourrions nous renforcer d'avantage autour de nous.

Que déjà les groupes membres du CECRU soient plus rigoureux dans leur participation; qu'ils répondent aux demandes du protocole de coopération qu'ils ont acceptés; qu'ils renseignent et retournent leur attestation de participation et qu'ils fassent connaître leurs opinions sur tel sujet contesté. Je prendrai pour exemple ce répertoire des spécialistes par groupement sur lequel nous sommes tombés d'accord à Dourdan en Octobre 1978 et qui aurait dû être réalisé depuis un an; certains n'admettent pas d'être fichés, c'est légitime; ce répertoire pourrait alors ne pas être personnalisé et les groupements pourraient ne communiquer qu'une liste de domaines dans lesquels sont spécialisés certains de leurs membres sans que ceux-ci soient spécifiquement nommés; l'on saurait toujours à qui s'adresser, par l'intermédiaire des groupes.

Il nous reste encore beaucoup avant de savoir enfin ce qu'est le phénomène O.v.n.i.; nous pourrions passer ce temps à réduire l'échéance, en appliquant une meilleure organisation de notre approche du phénomène et en respectant une certaine discipline, mais c'est trop demander je crois. Pourtant, je souhaite que ce week-end nous permette d'avancer encore d'un pas, que ces deux journées soient une réussite, tant sur le plan des rencontres humaines que sur celui de notre recherche. L'année prochaine, nous devons nous rencontrer en Mars, en Juin et en Octobre, je souhaite que deux de ces réunions aient lieu au Nord de la France; le CSERU pourrait peut-être organiser une session en fin Mars à Chambéry, la SPEPSE à Paris plus tard, la CLEU au Luxembourg, mais d'autres groupes peuvent se présenter, cependant que nous pourrons aussi nous retrouver au congrès de Montluçon 1980...

Nous allons maintenant sans plus tarder nous mettre au travail pour cette nouvelle session du CECRU, dans le but lointain de connaître un jour la réponse à notre question. Pour savoir ce qu'est et ce que signifie le phénomène O.v.n.i..

René Faudrin

## ORGANISATION DES DEUX JOURNEES

**Samedi 27**

9 h à 11 h = accueil des participants
répartition dans les chambres du "Château"

11 h à 12 h = Première séance plénière (salle de prejection-RdC)
Rassemblement général - Présentation du programme
Intervention de V.E.R.O.N.I.C.A.
Discours d'ouverture
Présentation des groupes présents
Présentation des nouveaux groupements

12 h à 13 h 30 = Repas au réfectoire du Château

14 h à 15 h = Deuxième séance plénière
Compte-rendu de la Réunion à Dijon de la Commission Enquête
Répartition en commission

15 h à 19 h = Travail des commissions
- administrative C.E.C.R.U. (commission information)
- Gestion des groupements - opérationnel Public
- Contactés
- Enquêtes
- Détection
- Soirées d'observation
- Etude de documents
- scientifique

19 h à 20 h 30 = Repas au "château"

21 h à 21 h 30 = Troisième séance plénière- Programme du lendemain

à partir de 21 h Interventions individuelles ou particulières de groupements
sur des sujets de recherche

**Dimanche 28**

9 h à 9 h 15 = Rassemblement général
9 h 15 à 10 h = Travail en commissions
10 h à 11 h 45 Quatrième séance plénière -
Compte-rendu des commissions

11 h 45 à 12 h APERITIF DE CLOTURE

12 h 15 à 13 h Repas au refectoire du "château"
14 h à 16 h = Débat libre et clotûre des journées

Pour le G.R.E.P.O.
René FAUDRIN
Lilyane TROADEC

COMMUNICATION DE Monsieur A. MARTINEZ

en début de séance de la 6e session

Chers Collègues,

Avant que VERONICA confie le dossier C.E.C.R.U. au GREPO, il faut que je vous entretienne de certains points importants qui déterminent la bonne marche du C.E.C.R.U.
Tout d'abord, après la 5e session, il a été pénible de relancer certains groupements au sujet du Compte-rendu de commission Enquêtes et au sujet de l'attestation d'adhésion au C.E.C.R.U. sans parler des fiches de renseignements.
Je me suis trouvé dans une désagréable situation vis à vis de la SVEPS à cause d'un malentendu concernant la détention du compte-rendu de la commission Enquête. En effet, Madame Denise GERIN a eu en mains ce compte-rendu, mais pour une période très courte. Toutefois, je n'ai eu ce C.R. que vers la fin du mois du mois de Juillet. A qui la faute ?... Quoiqu'il en soit, je ne comprends pas que ce compte-rendu voyage de mains en mains sans pour cela s'inquièter de celle à qui ce rapport doit réellement être remis.
Ceci étant dit, je souhaite qu'à l'avenir, et pour éviter tout malentendu désagréable pour tout le monde, que chacun prenne ses responsabilités et envoie les documents attendus dans les délais les plus courts.

LA CRITIQUE EST FACILE, MAIS L'ART EST DIFFICILE

Je dois remercier le CEMOCPI pour les fiches de renseignements,
la SVEPS pour son attestation d'adhésion au CECRU,
le CSERU, le FUNO, l'ADRUP, ainsi qu'un autre groupement
(qui n'a d'ailleurs pas mentionné son nom) pour le sondage C.E.C.R.U.
Il y a toutefois encore un litige avec le F.U.NO. Ce groupement me reproche d'avoir mélangé le sens de leur proposition de création d'une Commission "Etudes et Documents". Pourtant, j'ai bien parlé de cette commission "Etudes et Documents dans la lettre CECRU. Hélas, il se trouve que le F.U.NO. "pinaille"sur le texte reproduit dans la lettre du CECRU. Je vous demande de bien vouloir comparer la lettre CECRU avec leur communication du 13.10.79.

Je pense qu'il est important pour la bonne continuité du CECRU, que chaque groupement prenne ses responsabilités, et surtout tienne ses engagements

Je vous remercie de votre attention.

Nîmes, le 22.10.79

LISTE DES GROUPES UFOLOGIQUES AINSI QUE DE LEURS MEMBRES AYANT PARTICIPE A LA 6e SESSION DU C.E.C.R.U. à AVIGNON les 27-28 OCTOBRE 1979

| | |
|---|---|
| A.A.M.T. | M. FIGUET<br>D. DUQUESNOY |
| AMATEURS d'INSOLITE | P. MELLERET<br>J. CANOT<br>F. LEBRUN<br>M. CHAVANEL |
| A.E.S.V. Suisse | Y. BOSSON |
| A.E.S.V. Aix-enP | P.PETRAKIS<br>I. DURANY |
| A.D.R.U.P. | G. HAMMER |
| C.E.M.O.C.P.I. | M. TIXIER<br>M. SABATIER<br>A. PEYRACHE<br>P. BERLIER |
| C.E.R.P.I. | C. SOURIS<br>A. KIM<br>B. KIM |
| C.L.E.U. | C. PETIT<br>M. SASSEL<br>M. BALTENWEG<br>M. FEDELI<br>Mme FEDELI |
| C.L.L.D.L.N. | R.VARRAULT<br>A.VARRAULT<br>M. JACQUEMOND<br>P. GRATUZE |
| C.S.E.R.U. | N. GRESLOU<br>M. ROULET<br>M. CHAZOTTE<br>M. PETIT<br>Mme PETIT<br>M. DETRE<br>Mme DETRE |
| F.U.NO. | F. SELARIES<br>J.M. BONNAY |
| G.P.U.N. | R. ROBE |
| G.R.I.P.H.O.M. | J. BEDET |
| G.U.B. | C. DUPRE<br>M. MORAND<br>J.C. BUSSARD |
| P.A.L.M.O.S. | M. DUPI<br>M. ROGER |
| S.L.E.P.S. | M. LEBAS<br>J. DELAGE<br>F. COCHI |
| G.E.R.O. | M. FROIDEVAUX<br>M. MENETRIER |
| S.L.U.B. | R. MARTIN<br>Ch. FIEVEE<br>J. COMBE<br>M. TETON |
| S.V.E.P.S | F. CREBELY<br>D. GERIN<br>L. DENIS |
| U.R.E.O. | J. BATTISTON<br>JP ROSTAING<br>C. PERRIN<br>D. PERRIN |
| V.E.R.O.N.I.C.A. | A. MARTINEZ<br>R. LASCOLS<br>M. TREPEL<br>M. ESPAGNOL<br>C. MONZONIZ<br>M. MONZONIZ<br>M.L. MAIMI<br>J. ROTIE<br>A. RAMANOS<br>J.B. STAMPER |
| G.R.E.P.O. | R. FAUDRIN<br>JP TROADEC<br>L. TROADEC<br>B. ROUSSET<br>J.C. VEVE<br>A. BARNICAUD<br>C. FERRIER<br>J.J. MONTOYA<br>T. BOUVIER<br>M.Mme BOUVIER |

Ont été convoqués :
1) par une première lettre d'information, diffusée le 20 mai 1979
2) par un dossier-invitation diffusé le 21 juin 1979

GROUPES MEMBRES DU C.E.C.R.U. (1 et 2)

A.A.M.T.
ANUBIS (ex.ADEPS Méditerrannée)
A.D.R.U.P.
les AMATEURS de l'INSOLITE
C.E.M.O.C.P.I.
C.L.E.U.
C.R.U.N.
C.S.E.R.U.
G.E.O.S.
G.E.R.O.
G.I.U.

G.L.R.U.
G.N.E.OVNI
G.P.U.N.
F.U.NO
G.R.I.P.H.O.M.
GTR.OVNI
PALMOS
S.L.E.P.S. (lémanique)
S.P.E.P.S.E.
S.V.E.P.S.
V.E.R.O.N.I.C.A.

AUTRES GROUPES

S.L.U.B. (postulant CECRU)
S.LE.P.S. (Lausanne-postulant CECRU)
A.E.S.V.Aix-en-Provence
C.E.R.P.I. Saintes
Collectif LDLN de Psycho-Ufologie
C.F.R.U.
Groupe 03100
Groupe 52-55
U.R.E.O.
G.U.B.

S.C.O.R.U.
A.E.S.V. Suisse
C.L.L.D.L.N.
SO.V.E.P.S.
J.L.RIVERA - MUFON
Jean BIGORNE
Jean-Luc PROUST
ANTARES Europe
G.I.U.E.P.E.S.
OURANOS S.E.

Ne sont pas venus, mais se sont excusés

Groupe 52-55
J. BIGORNE
J.L. RIVERA
J.L. PROUST

Groupe 03100
OURANOS S.E.
S.C.O.R.U. (c'est fondue dans l'ADRUP)

N'ont pas répondu

ANUBIS
C.R.U.N.
G.E.O.S.
G.I.U.
G.L.R.U.
G.I.U.E.P.E.S.
C.F.R.U.

G.N.E.O.V.N.I.
G.T.R.O.V.N.I.
S.L.E.P.S. lémanique
Collectif L.D.L.N. de Psycho-Ufologie
SO.V.E.P.S.
ANTARES Europe (lettre d'invitation envoyée suite à une demande de collaboration)

Ont demandé leur adhésion au CECRU

S.L.U.B.
S.L.E.P.S.
C.E.R.P.I.
C.L.L.D.L.N.

COMPTE-RENDU DE LA PREMIERE REUNION
COMMISSION ENQUETES - C.E.C.R.U.
DIJON

C'est sous la pluie et dans une ambiance d'accordéon que c'est déroulé le week-end du 13-14 octobre 1979, la réunion de la commission enquête du C.E.C.R.U.

DIJON, plate-forme du réseau S.N.C.F. français, capitale de Bourgogne, accueillit donc ces 13 tofolo, pardon ufologue français. Notons en passant la présence appréciée mais inattendue de Michel FIGUET, qui en profita pour dédicacer ses livres. Le premier en Bourgogne fut donc notre ami Jean-Christophe VEVE, suivi de M. LAMBOREY (le doyen de la commission) du G.E.R.O. Arrivèrent ensuite Luc VINCENT avec son ami "l'ancien canard", pardon, le vieux sous-marinier est plus exacte. A quelques encablures, la S.V.E.P.S. se présenta sous l'égide ferme de Frantz CREBELY. Là, on nous confirma l'arrivée imminente de Thierry PINVIDIC...mais le mystère devait demeurer entier tout le week-end...M.PINVIDIC avait dû tomber dans un quelcônque piège tendu par nos vignerons prévenus de son arrivée... Après enquête, nous ne retrouvâmes jamais le corps du malheureux PINVIDIC. Nous devions regretter tous son absence. Nos amis de la Haute-Loire arrivèrent aussi cahin-caha dans leur Citroën 2 CV Maserati... Un peu plus tard les gens de la CLEU (Luxembourg) plus ou moins attendus arrivèrent après avoir effectué un détour par le domicile de mon vénéré, mais absent président : Patrick GEOFFROY. Vers midi, nous dépêchâmes la Rools Royce de service pour aller prendre l' illustre Domique CAUDRON à la gare...Il apprécia paraît-il l'amabilité des limonadiers qui lui facturèrent son café 4 francs... Horrible chose...!

Enfin, à midi...on se retrouva tous à la grande bouffe du Centre de Rencontres Internationales.
Vers 14 h, la plénière séance débuta...(arrivée de M. DETRE...ces savoyards n'ont aucune discipline..Ah ! ces montagnards...Je sais de quoi je parle,... j'en suis un...). Après de long bla.bla.bla. et les problèmes de chambre étant résolus, la séance prit fin vers 18 H.
Certains pistonnés prirent l'apéritif chez le Président de l'A.D.R.U.P., tout émut d'accueillir tant de monde..
D'autres encore plus pistonnés, viderent mes réserves de conserves et se gazèrent de mon Bourgogne. Il y en a même un qui tellement saoûl prit une de mes chambres d'assault et ne me la rendit que le dimanche matin...AH mes amis quelle histoire...!
Retour aux choses sérieuses, le dimanche matin où M.DETRE nous compta l'histoire d'un valeureux montagnard qui, par manque de patience dormit dans sa voiture et repartit aussitôt pour ses montagne, le jour levé..décidément, les gens des montagnes semblent manquer de tout, sauf d'humour...Cet épisode nous fit tous bien rigoler.

En fin de réunion, arrivèrent les palmes dans le plat, deux membres de PALMOS de Montpellier.

Vers 13 H, l'A.D.R.U.P. offrit un pot dans un restaurant trois étoiles où les goinfres nombreux dans le milieu ufologique se tapèrent même une grosse grosse bouffe...
Tout le monde se sépara le coeur gras, les embrassades durèrent longtemps. Les larmes affluèrent tel un raz de marée et tout le monde prit congé en se souhaitant de se retrouver en janvier 80 à DIJON pour notre 2e réunion.

CONCLUSION

Cette réunion malgré la pluie, le brouillard, le concours d'accordéon, et les propos bruyants de M.KRIVINE (il tenait une réunion de son parti dans notre proche voisinage) s'est bien déroulée. Apres bien des controverses, il en est ressorti pas mal de choses que vous trouverez ci-dessous .

ETAIENT PRESENTS à DIJON

| | |
|---|---|
| - Patrick GEOFFROY | A.D.R.U.P. |
| - Gilles HAMMER | A.D.R.U.P. |
| - Silvère FEDELI | C.L.E.U. |
| - Alain BALTENWEG | C.L.E.U. |
| - Michel FIGUET | A.A.M.T. L.D.L.N. |
| - Luc VINCENT | A.A.M.T. |
| - Jean-Michel GOURGEON | G.L.R.U. |
| - François MOUILHADE | G.L.R.U. |
| - Maurice DETRE | C.S.E.R.U. |
| - Charly BECK | C.S.E.R.U. (aller-retour) |
| - Jean-Christophe VEVE | G.R.E.P.O. |
| - René LAMBOREY | G.E.R.O. |
| - Frantz CREBELY | S.V.E.P.S. |
| - Dominique CAUDERON | G.N.OVNI |

ETAIT ABSENT

| | |
|---|---|
| - Thierry PINVIDIC | S.P.E.P.S.E. |

DECISIONS PRISES

1°) Luc VINCENT

Les tests optiques ont été accueillis très favorablement par l'assemblée Les groupes intéressés devront en faire part à M.VINCENT qui en enverra les modalités d'exécution. Les problèmes de la construction en série de ces tests demeurent;les tests de radio-activité sont toujours en cours d'évaluation. Le questionnaire géologique, trop professionne; dans l'ensemble, n'a pas été retenu, du moins n'a pas retenu l'attention des membres. Ceux-ci doutent de son efficacité dans des mains inexpertes et un tas de groupement ufologique n'ont pas le géologue de service sous la main capable de tirer des leçons de ces tests. Enfin, les groupes intéressés se renseigneront auprès de MM.VINCENT et SEGUET.

Il a été décidé que M. VINCENT élaborera un nouveau type de questionnaire géologique d'approche globale utile celui-là pour chacun des groupes démunis de géologue ou d'association géologique dans sa région.

2°) Dominique CAUDRON

présentera le prototype du rapport d'observation type. Mais les groupes présents manquaient d'information là-dessus. La colère de M.LAMBOREY en fut un témoignage. Il n'a rien été décidé sur cette question ; soit par manque de moyens mis à la disposition des membres, soit par manque de temps. Le rapport en effet, sera étudié à AVIGNON, car à lui seul il suffit largement pour un ordre du jour.

M.CAUDRON nous a promis d'envoyer son dossier à M. PINVIDIC.

3°) Les coupures de Presse devront être renvoyées à Gilbert PEYRET

Plaine des Bleus -POLIGNAC
43000 Haute-Loire

4°) La commission Enquête demande à la commission administrative de se charger à AVIGNON de recueillir le maximum de numéro du réseau d'appel téléphonique.

5°) Le problème Rapport Gendarmerie-Groupes membres du C.E.C.R.U. a été abordé par J.Christophe VEVE. Il en ressort que notre inestimable système D français demeure. Il semble impossible au G.E.P.A.N. de recommander les Associa-

tions du C.E.C.R.U. auprès de la Gendarmerie. Nous tenons à signaler que la coopération avec les responsables des Gendarmeries locales est parfois difficile. Il est regrettable que ce problème ne puisse pas être traité une fois pour toutes...

6°) La C.L.E.U. souhaiterait recevoir un maximum d'information traitée lors des réunions du C.E.C.R.U. La CLEU se sent isolée dans son lointain LUXEMBOURG. La C.L.E.U. a présenté ses travaux pour la codification par département et par pays. Une question demeure en suspens : elle sera traitée si possible en AVIGNON. Asavoir : l'éventuelle codification d'autres pays européens présenterait unaccroissement des numérotations avec une augmentation du nombre de cases relatives au fichier informatique !

7°) La commission confirme que les réunions se tiendront à DIJON soit en janvier ou février, cause : état des routes..L'autre réunion en avril ou mai (un ou deux sujets à l'ordre du jour).
Dans la mesure du possible, des décisions seront prises lors de ces réunions. Celles-ci seront présentées aux Sessions C.E.C.R.U.
Il a été décidé que les membres présents à Dijon étaient maintenant délégués permanent de la commission Enquête. L'arrivée d'autres membres n'est toutefois pas exclue.
De plus, il a été décidé que (pour expérimentation) la commission enquête demeurerait sans président. La réunion de Dijon, malgré certaines bavures inévitables, a prouvé que les membres présents faisaient preuve de discipline et de rigueur dans le travail. Cette commission demeurera donc en parfaite démocratie anarchique.

Il n'a été envoué à l'A.D.R.U.P. aucune information relative au questionnaire pré-enquête. Ce questionnaire devrait être distribué à Dijon. De même, tout élément concernant l'ordre du jour n'a jamais été reçu par l'A.D.R.U.P. Celui-ci devait être envoyé par G. RICHARD.

En Avignon, sera traité en priorité le prototype du rapport Enquête, Viendra ensuite le probleme de la codification.

Pour la Commission Enquetes C.E.C.R.U.
Le rapporteur de la session DIJON
Gilles HAMMER

COMMISSIONS 

COMMISSION ENQUETE

Etaient présents, samedi

| | |
|---|---|
| - Denise GERIN | S.V.E.P.S. |
| - Denise PERRIN | U.R.E.O. |
| - M. FROIDEVAUX | G.E.R.O. |
| - C. SOURIS | C.E.R.P.I. |
| - M. FEDELI | C.L.E.U. |
| - M. BALTENWEG | C.L.E.U. |
| - Y. BOSSON | A.E.S.V. Suisse |
| - G. HAMMER | A.D.R.U.P. |
| - M. FIGUET | A.A.M.T. |
| - M. DETRE | C.S.E.R.U. |
| - M. DUPI | PALMOS |
| - M. ROGER | PALMOS |
| - T. BOUVIER | G.R.E.P.O. |
| - M. JACQUEMOND | C.L.L.D.L.N. |
| - A. PEYRACHE | C.E.M.O.C.P.I. |
| - M. SABATIER | C.E.M.O.C.P.I. |

dimanche

| | |
|---|---|
| - J.C. VEVE | G.R.E.P.O. |
| - M.DIEU et Mme | C.E.M.O.C.P.I. |
| - M. MENETRIER | G.E.R.O. |
| - M. BECK | C.S.E.R.U. |
| - M. MORAND | G.U.B. |
| - A. BARNICAUD | G.R.E.P.O. |

soit 23 personnes au total

Groupes membres, mais ABSENTS

- V.E.R.O.N.I.C.A.
- S.P.E.P.S.E.
- G.L.R.U.
- S.L.E.P.S.
- G.P.U.N.
- C.R.U.N.
- G.N.E.OVNI

MODELE DE CODIFICATION pour FICHIER INFORMATIQUE
sujet traité par M. FEDELI Silvère de la C.L.E.U. (Luxembourg)
définitivement adopté

comprend 19 cases.
- 3 pour le pays
- 3 pour le lieu d'observation
- 2 pour le jour
- 2 pour le mois
- 2 pour l'année
- 4 pour l'heure G.M.T.
- 3 pour le groupe (cf annexe 1 codification des groupes C.E.C.R.U.)

| Pays | lieu d'obs. | Jour | Mois | Année | H. G.M.T. | Groupe |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ☐☐☐ | ☐☐☐ | ☐☐ | ☐☐ | ☐☐ | ☐☐☐☐ | ☐☐☐ |

Exemple :

| Espagne | Province de Cacaceres | jour | mois | année | G.M.T. | n° du groupe |
|---|---|---|---|---|---|---|
| _ _ E | C A C | 1 7 | 1 0 | 8 2 | 1 6 4 0 | _ _ _ |

En cas de doute, pour tout ce qui n'est pas sûr : laissez en blanc

RAPPORT D'ENQUETE TYPE définitivement adopté

- Les décisions amendées hier 27.10 et ce dimanche 28 sont caduques.
- Monsieur DETRE du C.S.E.R.U. se charge d'en établir le prototype en tenant compte des rapports déjà établis.
- Ce prototype sera envoyé le plus rapidement possible à Mr SOURIS du C.E.R.P.I. qui en tirera un maximum d'exemplaires pour chaque membre du C.E.C.R.U. Le prix de revient se situe aux alentours de 1 F.
- Il sera joint au rapport d'Enquête le test optique de Luc VINCENT (A.A.M.T.)

PROCHAINE REUNION COMMISSION ENQUETE lors de la prochaine réunion C.E.C.R.U.

La question reste posée : Qui centralisera ces rapports ?
Monsieur DETRE se charge de mettre à jour une liste des membres de la Commission Enquête.

C. E. M. O. C. P. I.

Cercle d'Etude des
Mystérieux Objets Célestés
et des Phénomènes Inconnus

19, rue Massenet
42270 St-PRIEST en Jarez

Membre du CECRU

Délégation régionale LDLN

## L'ANALYSE DES PHOTOS D'OVNI.

Pour la plupart des groupements ufologiques, il est très difficile de déterminer si une photo censée représenter un OVNI est authentique ou truquée (le trucage pouvant être volontaire ou non). Cette question a été évoquée à la réunion du CECRU à Nîmes.

Nous avons donc décidé de prendre en charge ce problème, et nous sommes actuellement en mesure d'effectuer de telles analyses.

Par conséquent, si vous possédez des photos douteuses, ou si au cours de vos enquêtes vous êtes amenés à vous interroger sur l'authenticité d'une photo, nous sommes à votre disposition...

Vous devrez nous envoyer :

- une description sommaire de l'observation, comprenant la situation géographique du lieu d'apparition et les conditions météo (indispensable).
- le type et la marque de l'appareil
- les conditions de prise de vue (objectif utilisé, temps de pose, diaphragme, emploi d'accessoires spéciaux tels que filtres, etc)
- le type de pellicule utilisée, et la marque
- le type de l'émulsion (professionnelle ou amateur, sensibilité)
- le numéro de l'émulsion (figurant sur les emballages) et le nom du laboratoire où le film a été traité (se renseigner au besoin auprès du photographe chez qui a été remise la pellicule aux fins de développement).
- l'identification du photographe : s'agit-il d'un professionnel, d'un amateur, est-il débutant ou pratique-t'il la photo depuis longtemps, possède-t'il son propre labo ? etc...

Ensuite, les renseignements à nous fournir diffèrent selon le type de film.

1/ Photo noir et blanc sur papier.

- si le film a été développé par le photographe lui-même (ou par un club-photo) nous indiquer toutes les conditions de traitement (noms et marques des produits utilisés, temps de révélation, etc)
- si le film a été développé par un photographe professionnel, nous indiquer nom et adresse de ce laboratoire
- dans tous les cas, joindre IMPERATIVEMENT le négatif ORIGINAL (c'est indispensable, seul ce négatif permet une analyse valable)

2/ Photo couleur sur papier.

- indiquer le nom du laboratoire où le film a été traité
- joindre le négatif original et une épreuve sur papier
- si le film a été développé par un amateur, nous donner les mêmes renseignements que pour un film noir et blanc.

3/ Diapositive couleur.

- indiquer le nom du laboratoire de traitement
- joindre la diapo ORIGINALE
- si la diapo a été développée par un amateur (quelques uns commencent à le faire grace aux "kits" de traitement Agfa ou Kodak), nous indiquer toutes les condi~~di~~tions de traitement.

Tous ces renseignements à nous fournir peuvent paraitre fastidieux, mais ils sont nécéssaires, croyez-le...

Sauf cas exceptionnel, l'analyse se fera gratuitement. Nous vous renverrons tous les documents fournis, accompagnés d'un rapport complet sur notre étude...

COMMISSION ENQUETE
Annexe 1
oooooooo

001 A.A.M.T.
002 Amateurs de l'Insolite
003 ANUBIS
004 A.D.R.U.P.
005 C.S.E.R.U.
006 C.L.E.U.
007 C.E.M.O.C.P.I.
008 C.R.U.N.
009 F.U.N.O.
010 G.R.I.P.H.O.M.
011 G.R.E.P.O.
012 G.E.R.O.
013 G.N.E.O.V.N.I.
014 G.L.R.U.
015 G.P.U.N.
016 G.E.O.S.
017 PALMOS
018 S.V.E.P.S.
019 S.P.E.P.S.E.
020 S.L.E.P.S. lémanique
021 S.L.E.P.S. Lausanne
022 S.L.U.B.
023 C.L.L.D.L.N.
024 V.E.R .O.N.I.C.A.
025 C.E.R.P.I.

Le C.E.M.O.C.P.I. rappelle qu'il se charge d'effectuer à titre gratuit les analyses des négatifs photo couleur et noir & blanc, ainsi que les films super 8.
cf lettre jointe.

Le rapporteur de la commission Enquête
Gilles HAMMER

COMMISSION GESTION DES GROUPEMENTS - OPERATIONNEL PUBLIC
oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Etaient présents

- Monique SASSEL C.L.E.U.
- Anne VARRAULT C.L.L.D.L.N.
- Lionel DENIS S.V.E.P.S. (le samedi jusqu'à 17 h)
- Benoît ROUSSET G.R.E.P.O.
- Lilyane TROADEC G.R.E.P.O.

Bref historique : la commission GESTION,.. a pris naissance à DOURDAN sous l'impulsion de la S.P.E.P.S.E. Orientation tres nette : comment pour gérer nos associations trouver de l'argent ? de la fondation d'une Société à but lucratif dont les actionnaires seraient les groupes, au lancement sur le marché de gadgets, jeux...etc, par la vente lors de nos conférences, ou la création d'un musée ou d'exposition (cf compte-rendu détaillé de Dourdan) A Nîmes, cette commission n'a pas eu lieu faute de participants et aujourd'hui à Avignon, nous nous retrouvons 4 groupements de représentés.
Nous nous posons alors le problème de poursuivre ou non notre travail, et de l'orientation à lui donner.
Il semblerait que toutes les idées trouvées lors du C.E.C.R.U. à Dourdan sont réalisables, mais les deux principaux obstacles à leur réalisation sont
- la volonté des groupes dont les membres sont tous bénévoles de mettre en route ces projets,
- l'investissement financier qui lui est irréalisable. En effet, il n'est pas possible compte-tenu de l'individualité et du manque de moyens des groupes de demander une participation financière à un quelconque projet. Toutefois, il est à noter que cette mise en commun de fonds a déjà été effectuée dans l'EST par 4 groupements dans le cadre des activités du Comité Nord Est des Groupes Ufologiques (C.N.E.G.U.) Cette opération est basée sur la confiance mutuelle et l'amitié. Elle est donc difficile à proposer à 20 groupes.

Durant la première partie de notre réunion, il a donc été décidé que compte-tenu du fait que nous n'avions rien à gérer, notre orientation devait changer et notre nom de "gestion des groupements" aussi. Restons "Opérationnel public". Mais qu'est-ce que cela signifie au juste ?
Nous avons pensé qu'avant de voir très loin tandis que l'esprit trop individualiste des groupes nous en empêche, il conviendrait d'améliorer les structures existants déjà.
- Détails techniques et budgétaire pour la réalisation d'une session du C.E.C.R.U.
- La réalisation d'une conférence ? Que proposez au public ? quoi vendre ?
- les frais réels d'ungroupement ? Comment les réduire ?

....

- suite à un entretien avec ESTERLE du G.E.P.A.N.
et compte-tenu que 4 groupes seulement ont répondu favorablement en commandant des réseaux, celui-ci nous conseilla de prendre contact directement avec les Ets JOBIN YVON. C'est ce que L. TROADEC fit, afin de présenter durant la commission Gestion le devis. Le probleme qui se pose en particulier au G.R.E.P.O. et probablement aux autres groupes est que la commande doit être de 10 réseaux. Or le G.R.E.P.O. en particulier n'en commande que 4. Plus les achats seront groupés, et plus de prix avantageux seront consentis. La commission GESTION désirait justifier son nom en regroupant les commandes, et en se chargeant de la transaction. Enfin, un projet réalisable. Nous avons appris lors du compte-rendu des commissions, que la

commission administrative avait fait une lettre au G.E.P.A.N. demandant un éclaircissement sur ce point entre autres. Nous attendrons donc cette réponse et agirons en fonction de celle-ci.
Le devis est à la disposition de tous groupements interessées en en faisant la demande à L. TROADEC.

Après avoir réfléchi sur notre utilité, nous nous sommes aperçus qu'en déviant quelque peu de notre vocation première, nous pouvions rejoindre aisément certains objectifs de la commission Etude et Documents. Ce fut notre conclusion après avoir "éplûché" leur circulaire "document officiel"...et nous nous sommes rendus en force auprès de J.M. BONAY, Francis SELARIES (président du F.U.NO.) et A. BARNICAUD qui poursuivaient une discussion animée.

2e partie de notre réunion

Joute oratoire principalement entre J.M. BONAY, Anne VARRAULT, Monique SASSEL et Lilyane TROADEC. 1 contre 3 femmes, J.M. BONAY en est sorti à 12 h quelque peu ébranlé non dans ses convictions, mais dansl'utilité de cette commission dont il propose la création.
Nous avons constaté que les autres groupements comme nous même, nous nous sommes mépris sur le contenu de la communication du F.U.NO. Nous lui avons exprimé tout haut ce que nombre d'entre nous pensait tout bas ou en aparté. Cette commission n'ést-elle pas pour un groupe neuf et sans expérience de se procurer à bon compte une documentation ? pour exploiter et publier sans complexe et sous couvert de la commission pour la "gloire" du F.U.NO. ?
Nous avons eu droit au visage scandalisé, aux intonations outrées de J.M.B. Il n'était absolument pas dans l'idée du FUNO d'imposer quoique ce soit, de monopoliser les projets de chacune des commissions citées en exemple dans son texte, que pour donner une idée de ce que cette commission pourrait apporter aux autres commissions en les déchargeant.
Il reconnut que la formulation de cette proposition était trop brutale en allant droit au but et en semblant imposer les idées du F.U.NO. (plutôt de J.M. BONAY). Il pensait que tous les groupes étaient prêts à une mise en commun de leur travail, à de la confiance mutuelle et une sincérité totale, permettant en faisant abstraction des envies, luttes intestines, rancoeurs et incompatibilités d'humeur ou physique, à la recherche ufologique de progresser réellement. Jeune et utopique BONAY qui en s'adressant à des"vieux de la vieille"ufologie, étant encore il y a quelques années à des échanges cordiaux, par courrier ou téléphone, et/ou rencontres des groupes limitrophes à leur département, croyait s'adresser à des êtres préparés à l'idée du C.E.C.R.U., c'est-à-dire comité européen de coordination avec tout ce qui entraîne de non chauvinisme, d'ouverture vers l'extérieur, d'honnêteté intellectuelle et de conscience. Peut-être nous sommes-nous faites abuser par sa virulence et son idéalisme, nous nous faisons un peu l'avocat du diable et vous demandons une dernière fois de voir si dans ce projet il n'y aurait pas une exploitation possible d'une quelconque idée. Nous pensons qu'il faut repartir sur des bases nouvelles et c'est ce que nous avons proposé à J.M. BONAY. Il demandera à chaque commission de lui accorder 10 mn de leur temps pour voir avec elle si la commission Etude et Documents pourrait leur être utile ?
En cas de non-utilité évidente quant à l'exploitation des documents, les quelques idées de "secrétariat" pourraient être reprises par la commission "Gestion" qui voit sa vocation de "gestionnaire" au plus bas.

Différents problèmes philosophiques et sociologiques ont été soulevés.
Une idée en particulier intéressante : si nous en avions les moyens, avons-nous le droit de mettre sur le marché la représentation sous forme de briquet, porte-clef par exemple du phénomène O.V.N.I. Réponse : oui, à condition qu'une publicité importante démythifie le phénomène.
Nous en sommes venues à demander à JM BONAY devant la virulence de ses propos anti-mythe et sa non-connaissance du phénomène, quels étaient les objectifs de son groupe.? En effet, il ne viendrait pas à l'esprit d'ufologue de ne s'occuper que d'administration en déchargeant les autres groupes. Si déjà la commission Gestion est si peu prisée, c'est surtout parce que nous n'y faisons pas d'ufologie à proprement parler, mais sommes plutôt l'antichambre d'un secrétariat-gestion d'une fédération...

Il nous a été expliqué le pourquoi du nom Ufologie nouvelle qui ne veut rien à voir avec la traditionnelle, Front : qui lutte, qui est à contre-courant. Evidemment, lorsque l'on entend:"nous ne faisons ni enquêtes, ni conférences, nous ne connaissons rien au phénomène et ne voulons surtout pas le connaître. nous voulons rester vierges de la pollution du mythe". J.M. BONAY et moins fermement les autres membres du groupe refusent le phénomène OVNI dans sa totalité et par le biais de leur groupe et les entrées qu'il leur offre, désire ETUDIER les motivations, le degré d'intoxication et l'onobjectivité des UFOLOGUES.
Décidement, les espions viennent toujours et de plus en plus du Nord...
Après avoir réfléchi et pesé la portée de cette déclaration faite de sang froid et très naturellement par J.M. BONAY, nous avons pensé qu'il était de notre droit d'en faire part. L'idée d'étudier les ufologues, sociologiquement doit être intéressante. C'est à la commission administrative maintenant de voir quel crédit accordé aux déclarations de J.M. BONAY au sein de notre petit comité.

En conclusion, nous avons décidé de nous réunir une derniere fois à DIJON. Le nombre des participants décidera de la continuité de notre action et de la mise au point de nos activités.

Lilyane TROADEC
rapporteur de la commission Gestion- Opérationnel public

COMMISSION CONTACTES
°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

animateur et rapporteur : Jean-Pierre Troadec - GREPO

membres : Patrick Berlier - CEMOCPI
Jean-Claude Bussard - GUB
Bernard Espagnol - VERONICA
Paul Gratuze - CLLDLN
Brigitte Kim - CERPI de Saintes
Marie-Line Maini - VERONICA
Christiane Monzoniz - VERONICA
Eric Monzoniz - VERONICA
Françoise Occhi - SLEPS de Lausanne
Marcel Petit - CSERU
Perry Petrakis - AESV
Jean Royer - GREPO
Jean-Baptiste Stamper - VERONICA

La première cession du CECRU où nous sommes si nombreux. Ce qui montre l'intérêt grandissant pour les contactés.
Nous avons commencé par refaire rapidement une brève définition du terme contacté ; entendre par celà tout témoin qui suite à une expérience de type ovni prétend nous donner des informations qu'il tient d'être(s) extraterrestre(s). Cette définition donne donc un large éventail de cas. La communication entre témoin(s)-être(s) se fait soit par la parole, la pensée, le geste, l'écriture ou tout autre moyen pouvant servir de support à une information.

Deux livres sont sortis dernièrement qui font mention d'un cas de contact en Corse. Un membre de la commission a eu l'occasion de rencontrer ce contacté en question l'été dernier. Ainsi nous avons eu confirmation du récit.

Ensuite nous avons étudié le cas du Dr P. dont un rapport des faits a été émis par un autre membre. Ce contact c'est produit dans la région de Vence où il y a eu déjà d'autres affaires semblables.

Etant au début de nos investigations pour ces deux cas nous préférons ne pas faire d'autres déclarations pour le moment.

La plupart des avis semblent d'accord pour dire que l'étude des contactés n'est valable surtout que sur le plan socio-psychologique. Bien souvent les messages remettent en cause les religions.

Le problème Miguères étudié par l'AESV a encore été abordé afin de nous indiquer exactement où en est "l'affaire" en cette fin d'année. Celà nous a permis de parler de l'étude du GREPO sur le contact de Pierre Monnet. Les conclusions AESV-GREPO ne sont pas les mêmes sur "leur" cas, mais il serait souhaitable que cet exemple soit repris par d'autres groupes, car ainsi nous arriverions à avoir dans quelques années une étude globale des contactés réalisée par les groupes ufologiques. Chose qui n'a d'ailleurs jamais été faite à ce jour. Car en France comme à l'étranger aucun groupe ne s'occupe officiellement de cette question brûlante. Chaque groupe du CECRU a donc reçu ce n° 2 hors série (70 pages) : "contact - Pierre Monnet".

A l'issue des travaux j'ai présenté à la commission un diaporama commenté d'une centaine de diapositives illustrant des cas célèbres tel que : Menger, Siragusa, Meier, Angelucci, Restier, Guimaraes, Bethurum, Van Tassel, Fry etc...

Suite à cette projection j'ai montré aux membres le fichier que je suis en train de mettre sur pieds et qui comporte environ 270 cas mondiaux de contacts, englobant aussi les enlèvements et les télétransports. Les cas sont classés par catégories (cas français, contacts, enlèvements, télétransports etc...) et par périodes dans le temps.

Jean-Pierre Troadec

COMMISSION VEILLEES D'OBSERVATION

Etaient présents :

| | | | |
|---|---|---|---|
| - | M. CHAVANEL | AMATEURS D'INSOLITE | - animateur |
| - | M. MONTOYA | G.R.E.P.O. | - rapporteur |
| - | M. MENETRIER | G.E.R.O. | |
| - | M. CANOT | AMATEURS D'INSOLITE | |
| - | M. DENIS | S.V.E.P.S. | |

- Constitution d'un réseau d'observateurs, tout en gardant le squelette des soirées d'observation nationale
- Envoi d'un rapport d'observation à la S.V.E.P.S. qui en ont émis l'idée et qui le centralisera.

Constatations

Très peu d'observations intéressantes

Souhait

que la composition des commissions soit définie à l'avance et donnée en même temps que l'acceptation de la participation au C.E.C.R.U. des groupes concernés.

Jean-Jacques MONTOYA
Rapporteur de la commission Veillées d'observation

COMMISSION ETUDE ET DOCUMENTS

Etaient présents :

Jean-Marc BONAY F.U.N.O.
Francis SELARIES F.U.N.O.
Alain BARNICAUD G.R.E.P.O.

de 17 à 19 h les membres de la commission GESTION

Il a été décidé compte-tenu de la méprise des groupements sur les intentions de cette commission de repartir du point 0 et de définir avec chaque commission, quelle pourrait être notre action vis-à-vis d'eux sans pour cela entraver ce qui est en cours, ni leur projet.

En l'absence du rapport de J.M. BONAY, effectué par Lilyane TROADEC, rapporteur de la commission Gestion.

COMMISSION ETUDE ET DOCUMENTS

Etaient présents :

| | |
|---|---|
| Jean-Marc BONAY | F.U.N.O. |
| Francis SELARIES | F.U.N.O. |
| Alain BARNICAUD | G.R.E.P.O. |

de 17 à 19 h les membres de la commission GESTION (4)

AVERTISSEMENT

Le présent rapport est élaboré par Jean-Marc BONAY, responsable et rapporteur de la Commission ETUDES et DOCUMENTS.Il faut toutefois souligner que celui-ci dans une LETTRE OUVERTE AU CECRU, parvenue à l'ensemble des Groupes membres du CECRU, se retire de l'association FRONT UFOLOGIE NOUVELLE-adhérente-,ainsi que du Comité Européen. Néanmoins, étant présent et responsable pour la sixième Session ,il présente quand même ce rapport.

Désormais le responsable de cette commission, pour les prochaines réunions CECRU est :

Francis SELARIES
bp 41
94202 IVRY Ppal Cédex
(1) 672 37 04

AVANT PROPOS

Comme vous l'avez constaté, le Président de la VIème Session,René FAUDRIN a demandé l'ouverture de cette commission ETUDES et DOCUMENTS, encore au stade de projet.
Devant le peu de participant à cette commission le 27 octobre 1979, la commission GESTION ,après avoir délibérée pendant une heure, a rejoint la commission ETUDES et DOCUMENTS qui a donc tenu séance les samedi, dimanche.C'est pourquoi le présent rapport fait état de la participation de sept personnes.

Enfin, le Président de Session avait signalé que la commission administrative devait,le samedi 27 octobre, débattre de l'avenir de cette Commission ETUDES et DOCUMENTS proposée.D'après son compte-rendu du dimanche 28 octobre cela n'a pas été fait.

# RAPPORT

1. Sur la base de deux documents,portant références 13/10-27/10+79, élaborés par le responsable du projet de commission , et distribués à l'ensemble des membres du CECRU, les participants ont amené des critiques sur la préparation même de cette nouvelle commission.En effet la présentation est trop brutale et ne semble pas faire comprendre aisément la démarche du responsable.Ainsi c'est la méthodologie qui est mise en cause.

2. Les documents en cause ne semblent faire ressortir qu'un point apparent de cette commission : la fonction de document.C'est à dire uniquement un travail de secrétariat.Pour démontrer qu'il se trouve deux fonctions -une partie étude,une partie document- il a été demandé de refaire la préparation de ce projet.En utilisant un autre systhème.C'est-à-dire un échange réel d'informations entre chaque commission existante.

3. Il a été décidé d'attendre que le stade information auprès des membres du CECRU soit réalisé.Pour cela le responsable de ce projet de commission devra participer,pour une courte durée, à chaque commission, de manière à entrevoir concrétement les sujets d'études demandant l'ouverture d'une nouvelle commission pouvant,de par ses activités spécifiques, les résoudre. Aussi une demande sera adressée au Président de la prochaine Session,afin que soit acceptée la présence du responsable du projet auprès des commissions CECRU.

4. La commission GESTION a souhaité devenir partie intégrante de cette commission ETUDES et DOCUMENTS.Car au stade de son information, elle voyait résumer l'action de cette commission au niveau d'un secrétariat général (la dénomination est sous réserve) du CECRU.Et,par ce fait, que la commission GESTION serait plus adaptée à ces structures.Le responsable du projet de commission ETUDES et DOCUMENTS a toutefois réservé son avis, quant à la fusion de ces deux commissions.Il a donc demandé qu'un délai de préparation lui soit accordé, dans l'espoir d'obtenir et de concrétiser au mieux les ambitions collectives de cette future commission.

5. En conclusion il est demandé :
- que chaque commission CECRU accepte en son sein la présence,temporaire, du responsable du projet,
- que la commission ETUDES et DOCUMENTS se réunisse ,pendant encore deux Sessions, avec des personnes intéressées, ainsi qu'avec les membres de la commission GESTION,
- que la commission administrative prenne en considération, et cela démocratiquement en égard du protocole de coopération, ce projet de commission,qu'elle l'instaure à chacune des Sessions du CECRU, qu'elle vote, après dépot d'un dossier,de l'ouverture ou non de ce projet de commission.

Pour la commission, le rapporteur
Jean-Marc BONAY (FUNO)

COMMISSION DETECTION
ooooooooooooooooooo

Etaient présents :

| | |
|---|---|
| - Jean-Pierre FRAMBOURG | S.P.E.P.S.E. |
| - Robert MARTIN | S.L.U.B. |
| - Hubert CROUZET | G.R.E.P.O. |
| - Christian DUPRE | G.U.B. (observateur) |
| - Christian PERRIN | U.R.E.O. |
| - Jean-Pierre ROSTAING | U.R.E.O. |
| - Jean BATTISTON | U.R.E.O. |
| - Michel TIXIER | C.E.M.O.C.P.I. |
| - Frédéric LEBRUN | Amateurs d'insolites |
| - Paul MELLERET | Amateurs de l'Insolite |
| - Jacques DELAGE | S.L.E.P.S. Lausanne |
| - Albert ROMANOS | V.E.R.O.N.I.C.A. |
| - Jean CHAZOTTES | C.S.E.R.U. |
| - Lionel DENIS | S.V.E.P.S. (uniquement le 28.10.79) |

Ordre du jour

proposé par J.P. FRAMBOURG aux participants :

- retour sur le dossier technique de Dourdan
- Les résultats de l'enquête statistique du C.E.M.O.C.P.I.
- Rôle de la commission Détection
- Inventaire des domaines d'investigation en matière de détection actuellement abordés par les groupements privés
- Le problème de la définition des paramètres physiques et de l'étalonnage des appareils de mesure
- Problème de l'utilisation des détecteurs
- Le réseau radio 27 Mhz
- Liaison avec le G.E.P.A.N.

L'animateur de la Commission Détection d'AVIGNON apporte quelques précisions sur le sort du dossier technique élaboré durant la 4e session du C.E.C.R.U. à Dourdan. Le rapport devrait être achevé et transmis aux membres participants pour la fin de l'année 1979.
Y sera joint le dossier de la présente commission.

Le C.E.M.O.C.P.I. nous fait part des résultats de son enquête auprès des différents groupements concernant les activitiés et les moyens de Détection. Les résultats détaillés sont fournis dans le dossier technique. Globalement, 30 % des groupements ont répondu. La commission souhaite que le C.E.MO.C.P.I. continue dans ce sens, et recueille toujours les informations qui pourraient lui parvenir à ce sujet.

Est alors abordé ensuite un problème de fond : Pourquoi la détection ? Faut-il une commission et quelle pourrait être sa place par rapport aux groupements ?
Monsieur BEDET refait un historique bref de l'existence de la détection. De l'avis général des participants, la détection est nécessaire et apparait comme un outil indispensable aux études ultérieures, une source d'informations complèmentaires aux enquêtes traditionnelles menées auprès des témoins.

Sont traités ensuite les différents domaines d'étude actuellement en "vogue" chez les groupements privés : champs magnétique et électrique, ondes électromagnétiques des parties extrèmes du spectre visible (infra-rouge-ultra-violets), aux ondes radio, en passant par les hyper-fréquences, ondes sonores radio-activité résiduelle ou directe, gravimètrie.
Tous ces domaines abordés avec des moyens techniques d'amateur ont fourni des informations très diverses sur la nature du phénomène O.V.N.I.
L'animateur fait remarquer que ces domaines ont toujours fait l'objet d'études dispersés sans aucune coordination entre groupement. Peut-être y-a-t-il là une possibilité de donner de la consistance à la commission Détection du C.E.C.R.U. Encore faudrait-il que tous les groupements acceptent de se concentrer sur des thèmes précis et refusent par là-même une dispersion de leurs moyens.

Dans l'immédiat; la commission propose de faire revivre un projet, chère à l'A.D.E.P.S., celui d'une fiche compte-rendu d'activité de détection à envoyer au C.E.M.O.C.P.I., chargée par la Commission de fournir une synthèse de chaque session du C.E.C.R.U. Des précisions seront fournies dans le dossier technique.

Il semblerait que les participants s'accordent sur la définition des paramètres physiques à prendre en compte mais n'acceptent pas encore l'idée d'un étalonnage des appareils de détection. A ce sujet, JP FRAMBOURG regrette que la détection demeure uniquement au niveau de la détection "primaire", c'est-à-dire mise en évidence d'une alerte sans mesure de la valeur des paramètres physiques étudiés. Ce stade apparait encore prématuré pour les participants, surtout par le manque de moyens nécessairement importants, dès que l'on veut gravir les échelons de la qualité scientifiquè.

Une idée fut soumise à la Commission : Pourquoi ne pas organiser une journée rencontre sur le terrain, où chacun pourrait faire le point et présenter ses moyens et ses methodes de travail.
La commission rappelle aux futurs acquéreurs de matériel radio 27MHz que l'emploi de tels appareils est soumis en France à une règlementation très précise et leur conseille vivement de se renseigner auprès des services officiels des P.T.T.

Pour la liaison avec le G.E.P.A.N., la commission attend de connaître la réaction de cet organisme à la lettre que lui fait parvenir le C.E.C.R.U.

J.P. FRAMBOURG, animateur de la Commission en AVIGNON, souhaite qu'à l'avenir le groupement chargé d'animer la commission soit prévenu un peu à l'avance cela dans l'intérêt des résultats qui pourront être obtenus dans de tels groupes de travail.

Les documents techniques complètant ce rapport seront inclus dans la prochaine lettre du C.E.C.R.U. vant la 7e session.

J P FRAMBOURG

COMMISSION SCIENTIFIQUE
°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

- Jean-Christophe VEVE G.R.E.P.O. animateur-rapporteur
- Christian MORAND G.U.B.
- Alexandre TRÈPEL V.E.R.O.N.I.C.A.

L'idée de la création de la commission scientifique du C.E.C.R.U. a été émise simultanément par René FAUDRIN et Thierry PINVIDIC, respectivement du G.R.E.P.O et de la S.P.E.P.S.E. au cours de l'été 1979.

La commission scientifique tient donc sa première réunion en Avignon lors de la 6e session des 27-28 octobre 1979.
Le but de cette première réunion est de déterminer si cette commission a vraiment lieu d'exister et dans ce cas de cerner sa vocation et ses moyens d'action.
Il s'est avéré nécessaire de créer cette commission sur les bases suivantes :
- il n'est pas question d'entreprendre des recherches et des travaux scientifiques ou "pseudo-scientifiques" d'ordre général, ou sur un cas particulier. En effet, il faut pour cela posséder au sein de la commission de compétences pluridisciplinaires, de matériel scientifique important et coûteux, et surtout de voies de recherche bien définies. Ce qui n'est pas le cas.

- par contre, il peut s'avérer utile et à la hauteur des moyens de la commission de répondre à certains besoins des groupements privés en matière scientifique, en dialoguant avec les milieux scientifiques officiels,

- d'où la nécessité d'établir des contacts suivis avec : le G.E.P.A.N. Pierre GUERIN, Jean-Pierre PETIT, Hubert REEVES, Albert DUCROCQ, etc...

- d'établir une liste des scientifiques adhérents aux groupements privés membres du C.E.C.R.U. (ou sympathisants), et ceci avec leur accord.

Ce dialogue bilatéral entre les groupements privés et les scientifiques "officiels"* permettrait peut-être de mettre en évidence des directions d'étude précises concernant tel ou tel point du phénomène OVNI.

Les relations avec les scientifiques adhérents ou sympathisants aux groupements privés visant plus particulièrement à répondre à des questions plus immédiates :
- réponse aux besoins d'un groupement sur un cas bien précis, ou sur un phénomène physique connu bien précis.
Il a été également soulevé le problème suivant:
- le besoin d'existence de "catalogues" recensant la majorité des ouvrages et des sources de renseignements qui traitent des manifestations physiques (au sens large) concernant le phénomène O.V.N.I.

La commission scientifique ne doit se tenir lors d'un C.E.C.R.U. qu'à titre exceptionnel, car le travail essentiel consiste à prendre contact par courrier (ou en se déplaçant) avec le milieu scientifique. Ce travail concerne donc certains individus seulement, et ne doit être accompli à long terme et en dehors de toute réunion.
Pourtant cette commission peut se tenir de temps à autre selon les besoins :
- pour d'une part rendre compte des résultats obtenus à l'ensemble du C.E.C.R.U.
- d'autre part, dans le but de réunir de temps à autre un grand nombre de scientifiques actuellement membres ou sympathisants de groupements privés.

Lorsque la commission scientifique ne se réunit pas lors d'un C.E.C.R.U., ses membres peuvent appartenir à une autre commission.

Jean-Christophe VEVE
rapporteur de la commission scientifique

* "officiels" : dont la crédibilité est assurée par l'étiquette de l'organisme qui les emploie (CNES, CNRS...)

COMMISSION ADMINISTRATIVE
oooooooooooooooooooooooooo

Etaient présents

| | |
|---|---|
| - Raoul ROBE | G.P.U.N. |
| - Christian PETIT | C.L.E.U. |
| - Frantz CREBELY | S.V.E.P.S. |
| - Richard VARRAULT | C.L.L.D.L.N. |
| - Nicolas GRESLOU | C.S.E.R.U. |
| - Michèle LEBAS | S.L.E.P.S. |
| - David DUQUESNOY | A.A.M.T. |
| - Mme FIEVEE | S.L.U.B. + un membre observateur |
| - Alain KIM | C.E.R.P.I. |
| - Mlle DUMANY | A.E.S.V. France |
| - André MARTINEZ | V.E.R.O.N.I.C.A. |
| - René FAUDRIN | G.R.E.P.O. |

* Présentation du message d'ESTERLE du GEPAN concernant les groupes privés interview réalisé par A. MARTINEZ (cf annexe)

* Lettre du C.E.C.R.U. au G.E.P.A.N. préparée par F. CREBELY et discutée par les groupes présents.
Elle sera envoyée par la S.V.E.P.S pour le C.E.C.R.U. au G.E.P.A.N.
Si une réponse est donnée, celle-ci sera adressée au G.R.E.P.O., organisateur de cette 6e session, qui la dispatchera aux groupes membres du C.E.C.R.U.
(en annexe le double de cette lettre)

* Le code de Déontologie sera préparé par F. CREBELY pour la 7e session
Toutes les suggestions sont à envoyer à lui-même à l'adresse de la S.V.E.P.S.

* Lettre aux Ambassades
présentée par N. GRESLOU et envoyée par le C.S.E.R.U.
Les réponses seront envoyées au C.S.E.R.U., transmises au G.R.E.P.O. qui les dispatchera aux groupes membres du C.E.C.R.U.
(en annexe le double de cette lettre)

* Commission Information
Ce projet est reporté à une prochaine session.

* Authenticité des documents - diapositives
Ce sujet demandant un travail de longue haleine devrait être développé plus tard.

* Affaire MIGUERES-A.E.S.V. France
exposée par Perry PETRAKIS. Les poursuites engagées sembleraient abandonnées ce qui tendraient à montrer le bien-fondé des éléments appertés par l'A.E.S.V. dans son bulletin spécial Jean Miguères n°10.

* Fichier de Spécialistes
(cf discours d'ouverture)

* SO.V.E.P.S.

La commission administrative s'étonne de l'attitude du G.R.E.P.O. vis-à-vis de la SO.V.E.P.S., lors de l'entrée des représentants de celle-ci. Elle se fait en cela l'écho de la réprobation, semble-t-il, unanime, des participants du C.E.C.R.U.

En effet, même si un groupe, en se présentant, n'a pas respecté les indications administratives du C.E.C.R.U., les remarques que nous pouvons lui faire ne devraient en aucun cas mener à une mise en accusation brutale. L'esprit qui est le nôtre doit conduire à une meilleure compréhension, un meilleur accueil des ufologues, quelles qu'aient pu être les querelles passées.

C'est dans cette optique que nous demandons à chacun, désormais, de tout mettre en oeuvre pour que de tels incidents n'aient plus lieu.

La commission décide en conséquence de réinviter la SO.V.E.P.S. à la prochaine réunion en lui demandant de respecter les impératifs administratifs.

* Mise à jour du tableau d'alerte téléphonique (cf annexe)

* Réunions futures

Le C.E.C.R.U. se réunira désormais deux fois par an, semestriellement.

- mai/juin 1980 : A.D.R.U.P. Beaune sous réserves
- oct/nov. 1980 : C.L.L.D.L.N. Lyon
- mai/juin 1981 : S.L.E.P.S. Lausanne
- oct/nov. 1981 : S.V.E.P.S Toulon (avec Italie + Espagne)

Les 11-12-13 avril 1980, le groupe 03100 organise le 3e congrès de Montluçon.

Le projet d'un congrès ufologique international a été envisagé.

* en annexe la liste et l'adresse des membres du C.E.C.R.U. et des groupes observateurs

* Règlement des commissions

envoyé et proposé à chaque groupe par le G.R.E.P.O., qui reste dans l'attente de vos suggestions et objections.

* Le prochain ordre du jour

- mise à jour du protocole de coopération proposé par N. GRESLOU
- règlement des commissions, en additif au protocole
- Code de déontologie préparé par F. CREBELY
- les suites données à notre lettre au G.E.P.A.N.
- bilan de la prospection auprès des Ambassades
- nouvelles adhésions de groupements
- mise en route du projet de Congrès
- rapports C.E.C.R.U.-PRESSE (inclus lettre J.C. BOURRET)
- lettre du C.E.C.R.U. rôdée par les groupes à l'expérience

R. FAUDRIN
rapporteur de la commission administrative

-LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE ( C.E.C.R.U. ) AU 28 OCTOBRE 1979. -

******************

F R A N C E

001 A.A.M.T. - 29 rue Berthelot 26000 VALENCE

004 A.D.R.U.P. Mr Gilles Hammer 2, rue de la Fleuriée Bt. E, N° 22- 21100 St.APOLLINAIRE

003 A.N.U.B.I.S. Mr J.Charles FUMOUX, "La Peyregoue",CHEMIN Valentin 06600 ANTIBES

002 AMATEURS DE L'INSOLITE - B.P. 186 71007 MACON Cedex

007 CEMOCPI - Mr P.BERLIER, 17 rue Massenet 42270 ST. PRIEST EN JAREZ

025 C.E.R.P.I. - 51 rue st. Pallais 17100 SAINTES

023 CERCLE LYONNAIS L.D.L.N. - Mr.R. VARRAULT 11 bis Rue Ch.Richard 69003 LYON

008 C.R.U.N. - Mr. C. Hycnar 420 av. de pessicart 06100 NICE

005 C.S.E.R.U. - 266 quai Ch. Ravet 73000 CHAMBERY

009 F.U.NO. - B.P. 41 94202 principal Cedex

016 G.E.O.S.- ST. DENIS LES REBAIS 77510 REBAIS

012 G.E.R.O.- B.P. 1263 25005 BEZANCON CEDEX

014 G.L.R.U. - résid. Le Poitou Bat. F Vals-Près-le Puy 43000 LE PUY

013 G.N.E.OVNI - Route de Béthune 62136 LESTREM

015 G.P.U.N. - 15 rue Guilgert de Pixérécourt 54000 NANCY

011 G.R.E.P.O.- Mr J.Pierre TROADEC M.J.E.P. Avenue Pablo Picasso-84700 SORGUES

010 G.R.I.P.H.O.M. - B.P. 74 13368 MARSEILLE Cedex 4

017 P.A.L.M.O.S. - 1 rue Parlier 34000 MONTPELLIER

022 S.L.U.B. - Mme. Charlotte FIEVEE le Pont Neuf 26170 BUIS LES BARONNIES

019 S.P.E.P.S.E. - Mr. R. BONNAVENTURE Domaine de Montval 6 allée de Sisley
78160 MARLY LE ROI

018 S.V.E.P.S. -B.P. 633 83053 TOULON Cedex

024 VERONICA - 1 rue Vauban Mr.MARTINEZ André 30000 NIMES

L U X E M B O U R G

006 C.L.E.U. - B.P. 9 BELVAUX LUXEMBOURG

S U I S S E

020 S.L.E.P.S. B.P. 70 1212 GRAND LANCY 2

021 S.L.E.P.S. Case Postale 3055 1002 LAUSANNE

MEMBRES OBSERVATEURS

- U.R.E.O. Mr. BATTISTON Veyssin Montagnieu 38110 LA TOUR DU PIN
- G.U.B. la Casa 1635 LA TOUR DE TREME SUISSE
- A.E.S.V. 40 rue Mignet 13100 AIX EN PROVENCE
- A.E.S.V. suisse Ruelle du centre 2 1800 VEVEY SUISSE

Membres à titre individuel

- Jean Luc RIVERA

# ANNEXES

TEXTE DE L'ARTICLE PARU DANS LA PRESSE NATIONALE
SUITE A LA CLOTURE DE LA 6e SESSION EN AVIGNON

Les 27 et 28 octobre 1979 s'est tenue la 6e session du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique en Avignon, dans les locaux du Centre culturel de la Barbière, sous l'organisation du G.R.E.P.O., groupement de recherche et d'etude du phénomène OVNI.

Une prise de conscience de l'utilité de ce Comité de Coordination pour une plus grande efficacité des activités de Recherche est démontrée à chaque session par l'adhésion de nouveaux groupements. Lors de ce week-end, la présence des groupes étrangers s'est affirmée par la représentation plus importante de la Suisse et du Luxembourg, tandis que la décision était prise de la participation effective de l'Italie et de l'Espagne lors des prochaines sessions.
La nécessité est apparue au C.E.C.R.U. de s'ouvrir plus largement à la Presse, dans le but de faire connaître son action de façon plus importante au public et de lui faire prendre conscience de l'intérêt de la Recherche Ufologique en Europe. Cette recherche existe déjà depuis 30 ans, or l'opinion publique la connaît mal du fait d'une information abondante et peu élaborée diffusée par une certaine littérature.

Durant ces deux journées, ce sont quelques 100 ufologues, répartis en commission d'Enquêtes, de détection, de gestion, d'Etudes des documents, scientifique, de recherche sur les rencontres rapprochées, de veillées d'observation, et administrative, qui développèrent un travail important afin qu'un jour soit apportée une réponse.

Soulignons notamment les résultats obtenus par la commission Enquêtes d'un questionnaire type, et d'une codification des données recueillies ; par la commission contactés d'une meilleure approche de ces cas plus nombreux qu'on ne le pense et de la commission scientifique chargée de dialoguer avec le milieu scientifique, universitaire et le G.E.P.A.N.

Le C.E.C.R.U. se réunira désormais deux fois par an. La 7e session sera organisée en mai en Côte d'Or par l'A.D.R.U.P. (association dijonnaise de Recherche ufologique et parapsychologique).

Fait en AVIGNON
le 28.10.1979

La commission administrative du C.E.CR.U.

TABLEAU D'ALERTE TELEPHONIQUE

mise à jour C.E.C.R.U. - novembre 1979

| GROUPES | NUMEROS | NOMS | HEURES |
|---|---|---|---|
| A.A.M.T. | (75) 42.91.00 poste 506<br>(75) 02.33.56 | DUQUESNOY David<br>MrCHALOIN/M. FIGUET | bureau<br>après 19 h |
| A.D.R.U.P. | (80) 36.02.22<br>(80) 72.30.88<br>(80) 34.37.67<br>(80) 22.36.99 | GEOFFROY Patrick<br>HAMMER Gilles<br>VACHON Patrice<br>CHAPUIS Gilbert | |
| A.E.S.V.<br>FRANCE | (42) 22.45.20<br>(42) 21.50.41 | DURANY Isabelle<br>PETRAKIS Perry | |
| AMATEURS<br>d'INSOLITE | (85) 38.38.51 poste 316<br>(85) 38.38.51 poste 348 | Mr BREUIL<br>MELLERET Paul | bureau |
| ANUBIS<br>ex. ADEPS | (93) 33.36.90/33.96.90<br>(93) 61.01.22 | FUMOUX J.Charles<br>Mr CESARI | |
| CEMOCPI | (77) 74.49.64 | BERLIER Patrick | repas+soir<br>ou dimanche |
| C.E.R.P.I.<br>Saintes | (46) 93.22.05<br>(46) 74.38.49 | SOURIS Claude<br>KIM Alain | |
| C.L.E.U.<br>(Luxemb.) | (352)54.71.11 poste 231<br>19(352) 58.31.77 | PETIT Christian | bureau 14/16h |
| C.L.LDLN | (7) 854.83.17<br>(7) 834.77.73 | VARRAULT Richard<br>MEJEAN Daniel | 6/8h ap.18 h |
| C.S.E.R.U. | (79) 33.43.85<br>(79) 33.41.00<br>(79) 69.31.04<br>(79) 70.03.09 | GRESLOU Nicolas<br>ROULET Jacques<br>Mr CHAZOTTES<br>Mr DETRE | |
| G.E.O.S. | (1) 404.55.05 | LEBAT Gérard | après 20 h |
| G.E.R.O. | (81) 59.02.81 | FROIDEVAUX Roland | |
| G.L.R.U. | (71) 09.60.99<br>(71) 09.55.75<br>(71) 09.42.11<br>(71) 02.18.66 | Mr PERROLLIER L.<br>ACHARD Jean<br>SARRET Bernard<br>PEYRET Gilbert | |
| G.P.U.N. | (83) 97.06.91 | ROBE Martial | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| G.R.E.P.O. | (90) 39.13.91<br>(90) 31.26.17<br>(90) 86.56.03<br>(90) 34.59.10 | BOUVIER Bernard<br>FERRIER Camille<br>ROUSSET Benoît<br>MONTOYA J.Jacques | pas la nuit<br><br>soir |
| GRIPHOM | (91) 44.44.84 | BEDET Jean | |
| Groupe 03100 | (70) 29.41.34 | GIRAUD Jean | |
| G.N.E.OVNI | (21) 26.17.73 | D'HONDT J.Pierre | après 20 h |
| P.A.L.M.OS | (67) 66.00.88<br>(67) 66.00.61 | DUPI Bernard<br>JUELLE Patrick | |
| S.L.E.P.S Lausanne | 19(41-21) 31.81.12<br>19(41-22) 24.01.55 | LEBAS Michèle<br>IUND Jacques | A.S.C.R.U. |
| S.L.E.P.S. Genève | 19(41-22) 94.43.01<br>19(41-22) 33.56.07 | MARINELLO Marc<br>MARINELLO Marc | dès 19 h<br>bureau |
| S.L.U.B. | (75) 28.08.17<br>(75) 28.05.28 | M. MAUDOU<br>M. CALOT | |
| SPEPSE | (1) 958.98.09<br>(1) 055.58.05<br>(1) 845.50.37<br>(1) 664.46.79<br>(1) 928.57.90 | BONNAVENTURE R.<br>FRAMBOURG J.P.<br>BRECHOT Roland<br>RICHARD Gilles<br>LACHERE Yves | |
| S.V.E.P.S. | (94) 22.40.51 | DENIS Lionel | |
| U.R.E.O. | (74) 97.12.29<br>(74) 97.01.66 | BATTISTON Jean | repas:Soir<br>bureau |
| VERONICA | (66) 67.36.54<br>(66) 38.24.30<br>(66) 67.04.63 | LASCOLS Robert<br>MARTINEZ André<br>MARTINEZ André | 9 h à 11h<br><br>bureau |

C.E.C.R.U.

COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE

1

---

Responsable pour la sixième session d'Avignon:

G.R.E.P.O. - M. René FAUDRIN

Domaine de Flory

84270 VEDENE

---

Les groupements membres du CECRU à Monsieur Alain ESTERLE

Chef du GEPAN

Centre Spatial de Toulouse

18 avenue Edouard Belin

31055 TOULOUSE CEDEX

Avignon, le 28 octobre 1979

Monsieur,

Les groupements ufologiques français appartenant au CECRU ont pris bonne note de vos derniers courriers, ainsi que de votre intervention orale du 18 octobre à Castelnaudary.

En particulier, dans une "note aux groupements privés" datée du 8 avril 1979, vous vous déclarez "intéressé à connaître les priorités qui sont données dans chaque groupe".

Etant donné la convergence des travaux effectués par la majorité des associations, il nous a semblé utile de préparer une réponse collective à votre demande "d'inclure les études faites dans les groupements privés" ... dans des "synthèses ... faites au GEPAN".

Il est bien certain qu'aucune assistance n'ayant jamais été fournie aux groupements privés, ceux-ci ont vu leurs recherches constamment ralenties par des problèmes de temps et d'argent.

Elles sont néanmoins responsables de toute la genèse de l'ufologie, y compris celle d'essence scientifique. Actuellement, une campagne de presse systématique vise à oublier cet état de fait, et

à traiter par le mépris leur travail. Nous vous serions donc reconnaissants de nous indiquer votre position à cet égard.

En outre, le fait qu'elles représentent le passé de l'ufologie n'empêche pas les associations privées de développer des programmes destinés à assurer son avenir, c'est à dire la continuité de ce type de recherches.

Elles ont déjà communiqué au GEPAN, notamment à l'occasion de la rencontre du I2 septembre 1978, l'essentiel de leur mode de fonctionnement, ainsi que les travaux qu'elles poursuivaient.

La surveillance du ciel, fondée sur la bonne volonté des participants, n'est peut-être pas un point où le GEPAN puisse intervenir de façon nette, sauf pour la détermination des objets observés.

Mais l'enquête est une forme de travail qui mérite notre attention commune. Or, que reste-t-il, un an plus tard, des propositions de Monsieur POHER, concernant la formation des enquêteurs ? La réponse fournie oralement le I8 octobre 1979 nous a semblé confuse et aucune précision ne nous a été donnée à cet égard, alors qu'il s'agissait là, sans doute, du point le plus précis et le plus intéressant des propositions que nous fit le GEPAN. Il serait très regrettable que ce projet fut mis "à la trappe" alors qu'il était unanimement apprécié et pouvait conduire à une meilleure efficacité dans la "couverture ufologique" du territoire français. Une telle réalisation permettrait une plus grande rapidité dans l'éxécution des enquêtes, ainsi que l'élimination de certains "enquêteurs officiels" plus que douteux.

Au niveau de l'assistance technique, on peut noter que des réseaux optiques ont été commandés par les associations. Le retard des réponses de celles-ci tient essentiellement, comme d'habitude, au manque de temps qui est leur lot quotidien. Il serait souhaitable que le GEPAN donne de nouvelles précisions sur le sort qui a été réservé à ces propositions d'achat.

Plusieurs groupements ont également insisté sur la nécessité de création d'un fonds de documentation largement ouvert, et nous ignorons quelle suite le GEPAN entend donner à cette demande.

Enfin, sur le plan de la recherche pure, il serait souhaitable que le GEPAN accepte de donner son assistance aux travaux entrepris tels que le projet MAGONIA, les différents catalogues en cours d'élaboration (observations françaises, phénomènes humanoïdes) ou les tentatives de détection systématique du phénomène. Il semble plutôt, à l'heure actuelle, qu'il attende d'en recueillir les résultats.

... / ...

Nous n'en voulons pour preuve que la récupération d'idées mises au point par les groupements privées, telles que: le SIMOVNI (mis au point par Dominique CAUDRON), le stage de formation d'enquêteurs (présenté dans APPROCHE, revue de la SVEPS), les groupes d'intervention rapide (existants dans le cadre de LDLN), l'utilisation du nuancier Pantone (présenté dans LDLN), l'utilisation du théodolithe pour les enquêtes (emploi par la SVEPS), la matrice de tests de symptômes psychologiques (travail du C.L. -LDLN).

Cette lettre peut paraître un réquisitoire. Mais il est essentiel que les associations membres du CECRU acquièrent la certitude que leur relation avec le GEPAN ne s'établit pas dans un système à sens unique où leur rôle principal resterait celui de simples pourvoyeurs d'informations.

Une réunion du même ordre que celle du 12 septembre 1978 devrait avoir lieu. Toutefois, elle ne devrait pas consister en un simple exposé de la méthodologie du GEPAN, mais plutôt en commissions paritaires de travail, permettant de déterminer pratiquement ce que nous pouvons faire ensemble. Dans la mesure où, de votre propre aveu, vous entretenez des relations avec les groupements privés américains, nous vous demandons de considérer les groupements privés non français membres du CECRU au même titre que les autres.

Les associations membres du CECRU pensent que le GEPAN peut être l'un des artisans d'une ufologie plus scientifique, novatrice dans ses méthodes et apte à mieux améliorer notre connaissance du phénomène OVNI. Les associations privées sont l'émanation la plus naturelle de l'intérêt de la population pour le phénomène OVNI. Elles ont donc leur rôle à jouer dans la connaissance du phénomène. Elles souhaitent pouvoir le jouer dans un esprit de coopération et de compréhension avec le GEPAN ou tout autre organisme officiel ou scientifique.

Dans l'attente de votre réponse, les associations membres du CECRU vous prient de croire, Monsieur, en l'expression de leur considération distinguée.

Pour le CECRU, le rapporteur

P.S.: Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir adresser votre réponse au GREPO, qui se chargera de la dispatcher aux groupements adhérents du CECRU.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

CENTRE SPATIAL
DE TOULOUSE

18, avenue EDOUARD-BELIN
31055 TOULOUSE CEDEX

TÉL. : (61) 53.11.12
TELEX : 531081

TOULOUSE, LE 23 NOV. 1979
N° - - 443 CT/GEPAN

M. René FAUDRIN
G.R.E.P.O.
Domaine de Flory
84270 VEDENE

*(A l'attention des Groupements membres du C.E.C.R.U.)*

Mesdames, Messieurs,

Je réponds à votre gentille lettre du 28 octobre dernier. J'ai parfaitement compris qu'il ne s'agissait pas, comme vous le précisiez, d'un réquisitoire (il eut d'ailleurs fallu pour cela, un procureur reconnu comme tel). N'éprouvant donc nul besoin de me faire l'"avocat" du GEPAN, je ne répondrai pas par une plaidoirie...

Je vous ferai simplement remarquer que lors de la réunion du 12 septembre 1978, mon prédécesseur avait dit explicitement qu'il était hors de question que le GEPAN entretienne une correspondance régulière avec les Groupements privés, pour de simples raisons de disponibilité et de secrétariat. Ayant pourtant jugé cette correspondance nécessaire, force m'est de constater que vous n'avez retenu de cette réunion que l'information ou les idées qui vous convenaient. Ce péché mignon de l'ufologie serait-il donc une tare congénitale ?

Quant aux arguments sur les intentions et l'attitude du GEPAN vis-à-vis des Groupements privés, ils sont singulièrement contradictoires. Par rapport au Projet MAGONIA, le GEPAN n'a choisi ni un parrainage officiel (récupération ?) ni un rejet total (sabotage ?). Il s'est défini vis-à-vis de son promotteur, M. PINVIDIC avec lequel nous entretenons d'excellentes relations, comme un "observateur attentif et intéressé". Pour le reste (nuancier, SIMOVNI, groupes d'interventions rapides, théodolite, tests psychologiques) il s'agit, au pire, d'un hommage du GEPAN à la clarté et au bien fondé

.../...

de certaines idées formulées par les Groupements privés. Les procès en paternité sont toujours des épisodes sordides d'où personne ne sort grandi.

Enfin, la position du GEPAN vis-à-vis des Groupements américains et des méthodes d'enquêtes est parfaitement claire et est traitée dans la prochaine lettre du GEPAN aux Groupements privés français. Cette lettre contient la traduction de la seule et unique lettre que j'ai récemment adressée aux Groupements américains et invite, comme je l'ai déjà dit à maintes personnes, les Groupements français au même type de collaboration. Cette lettre vous sera incessamment transmise, dans la mesure où le principe de la correspondance entre le GEPAN et les Groupements français est appelé à se maintenir.

Dans l'espoir que nous pourrons développer toujours plus avant nos relations, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du Groupe d'Etudes
des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés

Alain ESTERLE

LISTES DES INTERVENTIONS

Samedi 27 octobre 1979 :

Le G.U.B. de la Tour-de-Trême nous a exposé son projet d'exposition ufologique dans son canton suisse. Cette exposition durera du 15 décembre 1979 au 1er janvier 1980 et sera complétée d'une conférence.

Présentation des groupes suivants par leur responsable :

- A.E.S.V. Suisse (Association d'Etude des Soucoupes Volantes) de Vevey
- C.E.R.P.I.(Centre d'Etudes et de Recherches des Phénomènes Inexpliqués) de Saintes
- C.L.L.D.L.N. (Cercle Lyonnais Lumières Dans La Nuit) de Lyon
- G.U.B. (Groupe Ufologique Bullois) de la Tour-de-Trême en Suisse
- U.R.E.O. (Unité de Recherches et d'Etudes sur les Ovni) de La Tour-du-Pin

Compte rendu de la Commission Enquête CECRU de Dijon fait par Gilles Hammer de l'A.D.R.U.P.

Présentation de la Commission Etude des Documents par Jean-Marc Bonay du F.U.N.O. Apparemment ce projet a été mal reçu par l'ensemble des participants.

Alain Martinez nous a fait entendre une interview d'Alain Esterle chef du Gepan qu'il a réalisé le 18 octobre 1979, lors d'une conférence à laquelle le groupe VERONICA a été invité.

Perry Petrakis nous relate la suite et la fin du contentieux opposant l'A.E.S.V. et Jean Miguères.

Jean-Pierre Troadec et René Faudrin du G.R.E.P.O. présentent au travers d'un diaporama exclusif le cas de contact vauclusien de Pierre Monnet. La projection est précédée de la distribution à chaque groupe des n° hors-série 1 et 2 de Vaucluse-Ufologie. Le n° 1 (110 pages est un catalogue vauclusien des observations d'ovni depuis 1950 à 1977 ; le n° 2 étude complète du contact de Pierre Monnet (75 pages), avec de nombreux croquis et clichés.

David Duquesnoy, Président de l'A.A.M.T. explique sa position actuelle quant à l'existence des groupes ufologiques pour le moment, et la position "de repos" de son association pour les mois à venir.

Michel Figuet de l'A.A.M.T. nous a lu une lettre de Pierre Guérin concernant Dominique Caudron et ses vues vis-à-vis du phénomène.

Frantz Crebely de la S.V.E.P.S. a parlé de la spécificité des groupes privés et des congrés ufologiques.

Dimanche 28 octobre 1979 :

Claude Souris du C.E.R.P.I. nous expose qu'au sein de son groupe se déroulent plusieurs fois par an des séminaires enquêteurs ouverts aux membres.

Il nous a aussi expliqué une méthode très simple pour le calcul des hauteurs angulaires lors des enquêtes ; petit appareil contruit avec un rapporteur en bois de maître d'école, un tube de plastique collé à la base de l'instrument et une tige lestée fixée sur la manette de manipulation. (cf n° 21 du bulletin du CERPI)

Albert Romano de VERONICA exposa un système complémentaire pour les calculs d'angle , mais non pour des reconstitutions d'observation mais lors de veillées où un phénomène non identifié est observé.

Claude Souris reprit ensuite la parole afin de nous donner une méthode de repérage sur plan pour marquer une observation d'enquête, ou lors d'observation en direct.

Patrick Berlier du C.E.M.O.C.P.I. indique qu'il est possible de pouvoir faire procéder facilement à des analyses d'échantillons de trace . Pour celà contacter le laboratoire d'analyses municipal que comporte chaque ville moyenne. Le gros avantage de celà est que le coût est très bas, parfois gratuit; Surtout dans la période creuse de l'année qui est pour ces laboratoires le mois de décembre.

Perry Petrakis qui a assisté au récent congrés internationnal ufologique de Londres nous confirme le fait que Jean-Louis Brochard n'est pas le représentant du CUFOS pour la France. Hynek prétant même ne pas le connaître du tout. Chose qu'à une nouvelle fois indiquée le fondateur du CUFOS en l'écrivant et remettant ce document à Perry Petrakis qui s'est entretenu avec lui.

Observation :

Il est souhaitable que les sessions du CECRU se terminent le dimanche après-midi afin de permettre, à ceux qui le peuvent, des interventions particulières libres.

A noter :

Le G.I.U. de Belgique et le G.T.R.Ovni ne sont plus considérés comme faisant partie du CECRU de par leurs absences répétées aux différentes sessions.

Nicolas Greslou du C.S.E.R.U. communique : le courrier CECRU aux ambassades a été envoyé courant décembre. Chaque membre du CECRU recevra en juin un dossier sur ce sujet avec un exemplaire de la lettre expédiée et les réponses (ou non réponses) des ambassadeurs.

Madame Gueudelot qui tient à jour le fichier "observations internationales" de LDLN utilise entre autres les bulletins des associations ufologiques qu'elle reçoit (et qu'elle lit de la première à la dernière page) afin d'en extraire chaque cas et le ficher. Mais nous nous sommes aperçus que Mme Gueudelot ne recevait que 2 bulletins en tout et pour tout : UFO INFO de l'AAMT et VAUCLUSE-UFOLOGIE du GREPO. Nous pensons que chaque association membre du CECRU devrait envoyer à Mme Gueudelot son bulletin. Elle pourra en effet compléter de manière efficace son fichier qui comprend plusieurs centaines de cas remis à jour contamment. En effet cette dernière consacre beaucoup de son temps pour mener à bien cette tâche. Nous dirons donc qu'il s'agit presque d'un devoir que de lui envoyer nos bulletins. Voici pour celà son adresse : Mme GUEUDELOT, 133 rue Léo Bouyssou, 40 000 MONT DE MARSAN. Merci de votre collaboration.

EPILOGUE G.R.E.P.O. - SO.V.E.P.S.
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

Quelque temps s'est écoulé depuis le Samedi 27 Octobre. Les mots que j'ai utilisé pour accueillir la SOVEPS ne peuvent être oubliés et me seront toujours reprochés. Pourtant, je désire que l'on sache qu'ils ont dépassé ma pensée et qu'ils n'ont fait l'objet d'aucune réflexion avant que je les dises devant tous : "... exclusion de la salle ... accusée ..." Au moment où je les disais je ne leur donnais aucun sens péjoratif. Puis tout est allé très vite, et l'on m'a collé ce que jamais je n'ai eu en tête.

- Il n'a jamais été pour moi question de faire état de problèmes entre le GREPO et la SOVEPS. D'autant que depuis le mois d'Août nos deux groupes étaient parvenus à s'entendre sur un accord que nous avons fait connaître dans notre bulletin "Vaucluse Ufologie n° I4". Et le GREPO respectera cet accord.
- Mon seul but était de montrer un cas typique des problèmes que nous avons rencontré dans notre prise en charge de l'organisation du CECRU en Avignon. Comme tous les groupes, la SOVEPS a été informée de la 6ème Session, puis invitée. A la date limite, du I4 Septembre, du dossier invitation, nous n'avions aucune réponse écrite, bien que depuis Août nous ayons eu une réponse verbale (mais ceci comme pour beaucoup d'autres groupes). Monsieur Rousset, dont l'adresse était connue de vous tous, qui gérait l'organisation matérielle de cette session, n'a jamais été contacté téléphoniquement. Puis, dans les dix derniers jours précédents la rencontre du CECRU, deux membres du bureau directeur du GREPO ont téléphoné à l'adresse du responsable des relations inter-groupes de la SOVEPS et n'ont obtenu aucune réponse des personnes qu'ils avaient au bout du fil. C'est le seul cas d'espèce - VERONICA, la SLUB et l'AESV qui sont également à proximité immédiate ont respecté toutes les exigences de notre organisation. De fait, nous n'avions pas compté la SOVEPS comme participant à la 6ème Session du CECRU d'Avignon.
- Il est certain que l'invité doit être accueilli équitablement, mais il lui faut aussi respecter les coutumes de l'hôte. Quant aux mots que j'ai utilisé, ils n'engagent en rien le GREPO; j'en garde seul l'entière responsabilité ainsi que de cette mise au point.

René Faudrin